



Association Survie Isère
MNEI
5 place Bir-Hakeim
38000 Grenoble
Tel : 04 56 59 69 85
survie38@gmail.com
www.survie-isere.org

à **M. Michel Destot**
Maire de Grenoble
Hôtel de Ville
11 Boulevard Jean Pain
B.P. 1066
38021 Grenoble Cedex 1

Grenoble, le 3 juillet 2011

Objet : Réponse au courrier sur la coopération décentralisée Grenoble-Ouagadougou

Ref : CAB/MD/TR/MLC/438/Ged/2011/005308

Monsieur le Maire,

Nous avons bien reçu votre courrier du 31 mai dernier et vous en remercions. Vous dites avoir pris connaissance de notre « *inquiétude concernant les soupçons de répression sur des manifestants dont aurait pu être responsable Monsieur Simon COMPAORE, Maire de Ouagadougou* », lors des manifestations étudiantes à Ouagadougou en mars dernier. En réalité, plus précisément, nous vous demandions fin mars de « *dénoncer ces graves actes de répression et d'interpeler publiquement le maire de Ouagadougou à ce sujet, pour cesser de lui offrir une caution politique inacceptable* » (conclusion du tract que nous avons distribué à l'entrée du Conseil municipal, le 28 mars 2011). Nous comprenons à la lecture de votre courrier que ni cette dénonciation, ni cette interpellation, n'ont eu lieu.

Vous dites cependant ne pas avoir sous-estimé les accusations que nous portons sur M. Simon Compaoré, et suivre « *avec une très grande attention* » la situation au Burkina Faso. Comment, en ce cas, pouvez-vous douter du message adressé par les organisations de la société civile burkinabé qui ont publiquement dénoncé le rôle de votre ami ouagalais ? Le Mouvement Burkinabé des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP, membre de la FIDH) et la très représentative Association Nationale des Etudiants Burkinabé (ANEB) sont-elles des organisations peu dignes de confiance d'après vous ?

Vous écrivez également : « *Concernant plus spécifiquement l'affaire Justin ZONGO, nous avons souhaité croiser nos différentes sources d'informations présentes à Ouagadougou et en France afin d'en savoir plus. Vous conviendrez qu'il existe pour le moment assez peu d'informations fiables et avérées sur ce qui aurait pu véritablement se passer* ». Iriez-vous jusqu'à penser que la thèse officielle initiale selon laquelle l'élève Justin ZONGO serait mort d'une méningite quelques heures après avoir été tabassé dans un poste de police, est plausible ? Vous évoquez même un « *contexte de soupçons non avérés* », notamment parce que les sites internet d'Amnesty International ou de Human Rights Watch « *ont communiqué très peu d'informations sur cette affaire jusqu'à présent* ». Si ces ONG font le plus souvent un travail remarquable, elles ne peuvent être partout : heureusement que le peuple burkinabé n'a pas attendu leurs conclusions pour se faire une opinion. A vous de vous faire la vôtre : cet élève est mort soit des suites d'un passage à tabac dans un commissariat, soit d'une cause extérieure et les forces de police burkinabé sont hors de cause... ainsi que leurs autorités de tutelle.

Car, au-delà du sort tragique de ce jeune homme, c'est bien des autorités burkinabé dont nous parlons, M. le Maire : un pouvoir corrompu, accaparé par Blaise Compaoré et ses proches, à l'aide d'un appareil politique, le CDP, un " parti " qui verrouille les institutions burkinabé depuis 24 ans et dont celui avec lequel vous disiez encore fin 2009 partager « *les mêmes valeurs, les mêmes conceptions* », Simon Compaoré, est le n°3. Sachant cela, comment osez-vous souhaiter « *que la Justice du pays puisse faire son travail d'enquête et d'investigations en toute indépendance concernant l'affaire Justin ZONGO* » ? Puisque vous vous dites « *vigilant sur l'actualité au Burkina Faso* », vous devez savoir que ce travail ne se fera pas en toute indépendance : il sera cornaqué par le pouvoir, qui décidera, selon le rapport de forces du moment, de satisfaire la jeunesse ou les policiers, en fonction de qui représentera le plus une menace pour le régime à cet instant.

Dans ce contexte, vous avancez que les cantines en projet dans le cadre de votre coopération décentralisée « *permettraient à des milliers d'écoliers de pouvoir bénéficier d'un repas pendant la pause de midi* ». Qui pourrait être en désaccord avec un projet d'une telle générosité ? Sauf que cela ne doit pas permettre d'oublier les raisons pour lesquelles ces enfants sont souvent sous-alimentés ou malnutris : l'une d'elles, et pas des moindres, est le maintien au pouvoir d'hommes et de femmes auxquels vous offrez, à chaque rencontre officielle ici ou là-bas, une légitimité aussi indue et perverse que celle qu'un président français donne à Blaise Compaoré lorsqu'il le rencontre. C'est là le paradoxe : tout en prétendant lutter contre cette pauvreté que vous soulignez, vous renforcez ceux qui en sont responsables.

Vous dites avoir « *parfaitement conscience de l'importance de faire participer des représentants de la société civile à de tels projets et de sortir du cadre institutionnel de la coopération* ». Nous ne vous demandons pas d'ajouter des projets entre sociétés civiles à vos relations officielles avec les barons du régime burkinabé, mais bel et bien de renoncer à ces dernières, et de le faire savoir, tout comme nous rendons publique notre correspondance afin que les burkinabé sachent que tous les français ne soutiennent pas Simon Compaoré. L'intérêt général des ouagalais, auquel vous vous dites sensible, est à ce prix.

Espérant que ces clarifications sauront trouver votre oreille attentive, nous vous prions de recevoir, M. le Maire, nos salutations distinguées.

Le Conseil d'administration de Survie Isère

Copie et diffusion :

- Jean-Michel Détroyat, conseiller municipal en charge de la coopération décentralisée ;
- l'ensemble des adjoints et conseillers municipaux de Grenoble ;
- site internet de Survie Isère ;
- réseaux internet et de presse au Burkina Faso.